SNT SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX
CFE CGC
Ensemble et pour tous

JANVIER 2026

BONNE ANNEE 2026

Année d'espoirs et de combats ;)

Dans un contexte local, national et international anxiogène,

nous souhaitons rester optimistes mais vigilants!

ZOOM SUR LA PREVOYANCE

garantie essentielle en cas d'arrêt maladie pour

PREVENIR LES PERTES DE REMUERATION

Dès:

Pour les Titulaires :
- Maladie ordinaire (1 an)
- Longue maladie (3 ans)
- Maladie longue durée (5 ans)

Pour les Contractuels (selon ancienneté) :
- Maladie ordinaire (1 an)
- Maladie grave (3 ans)

MAIS A UN PRIX INABORDABLE…

à quand une participation augmentée du Département ?

POUR CELA, NOUS NE LACHERONS RIEN ! : nos priorités de l'année:

- **Une tolérance zéro** contre le management toxique – le SNT exige que le Département assume pleinement ses responsabilités (externalisation des signalements pour en garantir totalement la confidentialité et neutralité, mesures conservatoires dès que nécessaire …)
- **Une mobilisation totale pour 100% de transparence** sur la politique RH du CD 78 en matière d'effectifs et de rémunération (accès pour chacun au détail et total des critères des plans de promotion/ avancement/ primes)
- *** Un véritable coup de pouce** sur les avantages collaborateurs, permettant de booster le pouvoir d'achat des collaborateurs titulaires et contractuels, notamment pour les petits salaires: prise en charge à minimum 50% du cout des mutuelles santé et prévoyance **(CF ZOOM)**
- **Une politique volontariste XXL** du Département en matière de sécurité/ sureté des agents, notamment ceux exposés aux agressions verbales ou physiques (formation pour tous à la gestion des confits …)

Le SNT à votre écoute : 06.67.29.00.91/ cfe-cgc@yvelines.fr/ https://snt-cd78.org